

Allocution de

Xavier Darcos

Ministre de l'Education nationale

Ouverture du deuxième congrès sur les sections
internationales

Le 12 mars 2009

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,
Madame la Ministre Conseiller de l'ambassade de Chine,
Monsieur le Proviseur,
Mesdames et messieurs,

C'est avec beaucoup de regret que je ne peux être présent parmi vous aujourd'hui, les contraintes de mon agenda ne me l'ayant malheureusement pas permis. J'ai donc demandé à Monsieur Jean-Claude Hardouin, recteur de l'académie de Nice, de vous transmettre le message que je souhaitais vous adresser en ouverture de ce deuxième congrès des sections internationales, organisé par la Fondation pour le Développement de l'Enseignement International (FDEI) et placé sous le haut patronage du Président de la République.

Je suis particulièrement heureux de savoir que les participants à ce congrès viennent de différents pays, et parfois de très loin. Je les en remercie chaleureusement. Je souhaite en particulier saluer la présence de madame la Ministre conseiller pour l'éducation de l'ambassade de Chine. J'ai en effet inauguré hier un séminaire consacré à l'ouverture des sections

internationales de langue chinoise en France, et je me réjouis de la présence de ce grand pays dans ce dispositif.

Je me réjouis également que ce congrès se tienne au Centre scolaire international de Valbonne. En effet, quel lieu plus emblématique que Sophia-Antipolis pour évoquer l'ouverture à l'international et à l'excellence qu'incarnent les sections internationales.

Les sections internationales ont beau avoir été fondées il y a plus de 50 ans, elles sont plus que jamais d'actualité : pour avancer dans une économie ouverte et globalisée, vous le savez et votre engagement le prouve, il est nécessaire d'être curieux et ouverts aux autres.

Créées à l'origine pour accueillir les enfants des diplomates anglophones en poste dans notre pays, les sections internationales se sont profondément transformées en un demi-siècle d'existence. En effet, présentes dans 21 académies, elles scolarisent aujourd'hui plus de 13 000 élèves de l'école élémentaire au lycée et proposent des cursus dans 15 langues.

Cette dynamique se poursuit puisque des sections internationales franco-chinoises viennent d'être lancées à la rentrée 2008, et que des sections franco-russes seront ouvertes à la rentrée prochaine.

A mes yeux les sections internationales présentent cinq atouts qui en fondent la richesse :

1. Elles permettent d'abord de **scolariser ensemble** des élèves français et des élèves étrangers, et de faire travailler ensemble des professeurs français et étrangers. Ces derniers contribuent d'ailleurs de façon décisive à l'ouverture culturelle de nos élèves puisqu'ils interviennent dans leur langue pour enseigner l'histoire, la géographie et la littérature du pays concerné.
2. Ce qui fait la valeur de ces sections, c'est aussi **l'excellence**. En effet, elles attirent de l'étranger des élèves talentueux et des professeurs de haut niveau ; et chez nous, elles forment des élèves français à une pratique approfondie des langues étrangères.

3. Disposer de sections internationales, c'est aussi **renforcer l'attractivité du territoire**. En ces temps de crise économique, nous avons besoin que des entreprises étrangères viennent s'établir en France pour investir et créer des emplois. Et pour s'établir, ces entreprises veulent pouvoir disposer d'écoles performantes où leurs collaborateurs pourront inscrire leurs enfants, pour que ces enfants fassent leurs études en français tout en pratiquant leur propre langue.

4. Disposer de sections internationales, c'est encore **renforcer la visibilité de la France à l'étranger**. Les jeunes Français des sections internationales peuvent en effet préparer le bac O.I.B, ce baccalauréat français qui intègre l'option internationale. Il leur donne accès aux universités et aux grandes écoles étrangères, ce qui multiplie la présence et le rayonnement de la France dans le monde entier.

5. Disposer de sections internationales, c'est enfin **faciliter l'intégration**. Nous en sommes tous convaincus ici, partager une langue, c'est pouvoir transmettre une culture. Au cours des siècles, la France a toujours mêlé les cultures, les idées, les histoires. Et en même temps, c'est à l'école de la République qu'un sentiment commun d'appartenance a pu se bâtir. Alors quand des élèves et des professeurs étrangers choisissent de s'insérer dans le système scolaire français, c'est une façon pour eux de mieux s'intégrer à la société française, sans négliger leur culture d'origine. C'est l'inverse du communautarisme, c'est pour tous un enrichissement mutuel, et c'est aussi une chance pour nos enfants qui devront travailler demain dans un monde multiculturel.

Si j'ai tenu à m'adresser à vous en ouverture de vos travaux, c'est donc pour souligner l'attachement que je porte aux sections internationales.

Mais c'est aussi pour vous faire part d'une conviction profonde : **l'apprentissage des langues et l'ouverture culturelle de tous les élèves doivent être une priorité pour notre pays.** Et c'est d'ailleurs guidé par cette ambition que j'ai pris des initiatives pour dynamiser l'enseignement des langues à l'école.

Je pense bien sûr au plan pour renforcer l'apprentissage des langues vivantes, lancé en février 2008 pour les quatre prochaines années. Il poursuit trois grands objectifs :

1. Augmenter l'offre d'enseignement en langues vivantes étrangères ;
2. Vivifier la pratique des langues étrangères à l'école ;
3. Ouvrir et internationaliser la formation et le recrutement des enseignants.

Mais développer l'apprentissage des langues passe aussi par un effort croissant pour favoriser la **mobilité internationale** des enseignants et je me réjouis que vous ayez choisi de consacrer l'un de vos ateliers à ce thème.

Vous qui enseignez en sections internationales, vous en faites l'expérience au quotidien : pour un enseignant étranger, travailler aux côtés des enseignants du pays hôte, c'est une expérience stimulante et c'est un enrichissement sur le plan pédagogique. Dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, j'ai donc lancé un programme de mobilité enseignante fondé sur la même philosophie que le programme européen *Erasmus*. Baptisé *Jules Verne*, ce programme sera mis en place dès la rentrée 2009 pour offrir aux enseignants la chance de partir vivre et enseigner hors de France pendant une année scolaire complète.

Vous le voyez, l'Education nationale agit pour ouvrir nos élèves au monde qui les entoure et leur donner les outils nécessaires pour y réussir. Je suis heureux de constater avec vous à quel point le dispositif des sections internationales permet de faire progresser cette ambition.

A l'évidence, les sujets dont vous allez débattre durant ce deuxième congrès vont ouvrir des perspectives stimulantes que je suivrai avec intérêt.

« Enrichissons-nous de nos différences », c'est le mot de Valéry repris comme devise par le Centre International de Valbonne.

Je ne doute pas que l'esprit du poète planera sur vos travaux et qu'au-delà, les sections internationales continueront à porter leurs fruits pour le plus grand profit des jeunes de notre pays.